

Compte-rendu de visite, séance d'échange et de pratique agroforestière

*Séance n°14 : Le Mas de la Valus, visite d'une
ferme agroforestière*



- La journée s'inscrit dans le cadre du projet d'Echange de Pratiques Innovantes en Agroécologie (EPIA). L'objectif de cette journée en Agroforesterie était de partager les retours d'expériences d'agriculteurs installés en agroforesterie : Flavie Millet et Matthieu Bournonville, installée à Bouquet (30 580). Cette journée a rassemblé une dizaine de personnes et un public varié : porteurs de projets, agriculteurs, technicien-n-e-s de structures de développement agricole. Les questions et échanges de la journée ont porté à la fois sur la démarche des paysans accueillants, mais aussi au niveau technique sur l'agroforesterie, la manière d'associer les essences et des cultures céréalières et fourragères sur une même parcelle (...)

1. Introduction

Structure de la ferme

- Statut juridique : Entreprise individuelle.
- Exploitant : Flavie Millet et Matthieu Bournonville.
- Type: Ferme en culture céréalière en agroforesterie.
- Surface : 60 hectares.
- Certification: agriculture biologique.
- Localisation : à Bouquet (30 580).

Contexte

C'est en 2010 que Matthieu et Flavie reprennent l'exploitation familiale au pied du Mont Bouquet.

Ils décident de produire des pains issus de leurs propres farines, des fourrages, des farines, et des amandiers.

En 2019, Mathieu et Flavie mettent l'accent sur l'agroforesterie. Avec l'accompagnement de la Scop gardoise AGROOF. Plus de 1700 arbres sont plantés sur ses parcelles (10 hectares) composées de plusieurs essences (peuplier, frêne, micocoulier, orme, amandier, érable).

La visée de ce projet en agroforesterie est avant tout de maintenir l'humidité, de créer un microclimat sur les parcelles afin d'atténuer les effets des étés secs et chauds du climat méditerranéen. Et également pour permettre dans le futur une production de bois (peuplier, frêne, orme) pour l'alimentation du four à bois.



Les principales activités de cette exploitation sont :

- La production céréalière (de la touselle de Nîmes qui est une variété ancienne locale),
- La production fourragère (luzerne),
- Transformation céréalière,
- La vente de Farine et de pain.

1. Environnement de la ferme

Quelques points sur le climat

La commune de Bouquet profite d'un climat méditerranéen. La région est également sujette à des périodes de sécheresse assez importante parfois soumise à une restriction de l'utilisation de l'eau.

Dans ces conditions et avec le changement climatique qui s'intensifie, les dégâts dus à la sécheresse sont de plus en plus conséquents. Les agriculteurs/trices sont les premiers touchés. Ce qui tend à se poser des questions sur la gestion des ressources en eau, le choix des espèces végétales (..) pour les années à venir.

La gestion en eau du site

Pour leurs irrigations Mathieu et Flavie dépendent d'une benne de vendange qu'ils remplissent en eau et apportent, quand ils ont besoin, jusqu'à leurs parcelles.

L'État du sol

Le sol est de type argilo-calcaire, caillouteux et compact. Malgré cela il n'y a pas de semelle de labour nous indique Mathieu. Son sol conserve une importante profondeur avant d'arriver à la roche-mère ce qui a facilité la plantation des arbres.

Lors des grosses sécheresses Mathieu a pu observer d'importantes crevasses, avec un sol plus séchant sur la partie haute, témoignant du réchauffement climatique.

Biodiversité

Les parcelles sont composées de diverses essences d'arbres (peuplier, frêne, micocoulier, orme, amandier, érable) qui favorisent la biodiversité du milieu environnant.

L'utilisation d'aucun traitement phytosanitaire, la limitation du travail du sol participe, aussi, à la préservation du système agro-écologique.

3 · Organisation Technique de la ferme

Conduite de culture :

- **La plantation**

Les espèces végétales que Mathieu et Flavie utilisent sont choisies spécifiquement en fonction de leurs résistances et leurs acclimations au milieu. Avant la plantation de la parcelle agroforestière, une fosse a été creusée (d'environ 1 m 50) pour analyser l'état du sol.

La parcelle agroforestière est constituée de haies intra-parcellaires entre lesquelles sont cultivées des céréales ou des cultures fourragères. Le choix de la composition des haies est de type diversifié, aléatoire, comprenant un espacement différent en fonction des variétés (en moyenne 2 m 50), on compte une distance de 20 m entre chaque ligne. On compte après la plantation, un taux de mortalité de 50 % à cause principalement de la sécheresse. C'est pourquoi Mathieu et Flavie prévoient de replanter des arbres pour la saison prochaine.



- **Protection des plants et gestion des adventices**

-Des dalles de paillage biodégradable ont été disposées au pied des plantations (arbres et arbustes) pour limiter l'enherbement : ces dalles sont composées de fibre naturelle, le choix de ce paillage a permis un gain de temps lors de leurs mises en place.

-Des protections contre les ravageurs (protection anti-chevreuil et rongeur) ont été installées à la plantation : mise en place de protection tubex ce qui a permis d'améliorer la croissance de la plante tout en la protégeant des dangers externes, le coût d'un tube étant entre 2 et 3 euros.



- **Travail du sol**

Ces exploitants ont fait le choix de limiter au maximum leur travail du sol. Cela fait maintenant 7 ans que le sol n'a pas été labouré.

Les rotations de cultures sont longues afin de coïncider avec la taille des arbres pour donner un apport en luminosité adapté à la nouvelle culture.

Avant la plantation des haies intra-parcellaires, ils ont utilisé une sous-soleuse pour donner une meilleure perméabilité au sol et améliorer le drainage naturel.

4. Aspect social et économique

Commercialisation :

Mathieu et Flavie proposent leurs produits (farine, pain) via la vente directe, des magasins et des épiceries.

Ressources humaines :

La ferme n'emploie pas de personnel, mais quand qu'ils en ont besoin Flavie et Mathieu savent s'appuyer sur leur réseau: agriculteurs, réseau CIVAM, réseau d'échanges de semence(..)

Financement: Pour mettre en place leurs projets agroforestiers Flavie et Mathieu ont été soutenus par AGROOF, qui a mobilisé un dispositif d'aide financière de la Région Occitanie : le dispositif "Restauration de la trame arborée hors forêt (arbre et haie champêtre, arbre en ville)" a permis à Flavie et Mathieu une prise en charge à hauteur de 80% des coûts d'achat de plants, paillage, protection et accompagnement.

